

Présents : MM. Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Michel AUDRAN, Yves BLANCHET, Philippe POULEAU, Charles SPETH, Tonio PEREZ, M^{mes} Danielle DAUBE, Elizabeth PEREIRA, Fabienne JOUVE et Marion BRUNO.

Absent sans pouvoir : M. Patrice REVAH.

Mairie : M^{me} Aurélie BILLARD

Secrétaire de séance : M^{me} Marion BRUNO

Mme Aurélie BILLARD, adjointe à la direction des services, fait la lecture des délibérations prises lors du dernier conseil municipal du 21 septembre 2016. Pas d'observation ni de question, signature du registre des délibérations.

Ordre du jour

1. INTERCOMMUNALITE – Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération – Election conseillers communautaires titulaire et suppléant

Au 1^{er} janvier 2017, la commune appartiendra à la communauté d'agglomération « Provence Alpes Agglomération ». Jusqu'alors, au sein de la communauté de communes Asse Bléone Verdon, Aiglun avait 5 représentants titulaires et suppléants. Au 1^{er} janvier 2017, il n'y aura plus qu'un membre titulaire et un membre suppléant.

Le conseil municipal doit voter à bulletin secret pour élire un titulaire et un suppléant. Monsieur le maire précise que pour des raisons personnelles, il souhaite être conseiller suppléant. Monsieur Philippe POULEAU se porte candidat pour le siège de conseiller communautaire titulaire.

Par 10 voix pour et 1 abstention, monsieur Philippe POULEAU est élu conseiller communautaire titulaire et monsieur Daniel JUGY suppléant, pour représenter la Commune au sein de la nouvelle communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017.

2. FINANCES –

- **Décision modificative n°01/2016 pour reversement au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**


Monsieur le maire rappelle qu'il était prévu au budget pour le prélèvement du FPIC 20 000 €. Le montant dû après réception de la notification s'élève à 23 305 €. Il faut donc voter une décision modificative n°01/2016 sur le budget principal : la somme de 3305€ sera prise sur le compte « entretien et réparation de voirie » qui est largement créditeur.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Tarifs publics locaux à compter du 1^{er} janvier 2017**

Monsieur le maire souhaite ne pas apporter de modifications sur les tarifs publics locaux à l'exception des conditions de location de la salle Henri Rochette. En effet, suite aux réclamations reçues faisant suite aux nuisances sonores, il propose de ne plus louer la salle Henri Rochette aux personnes extérieures à la commune et de rajouter 50€ de caution pour le nettoyage pour la location de cette salle. Les autres tarifs restent inchangés (voir annexe 1).

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.


NB 1

3. RESEAUX

- **Eau/Assainissement : surtaxes communales à compter du 1^{er} janvier 2017**

Monsieur le maire propose de ne pas augmenter les tarifs actuels, c'est-à-dire 0.40 € le m³ d'eau consommée et 0.30 € par m³ pour l'assainissement.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Assainissement : amélioration de la station d'épuration – Plan de financement rectificatif**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la délibération D09 du conseil municipal du 26 février 2016 relative au plan de financement des travaux visant l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration. Suite à la consultation du Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE) et à la possibilité de demander un financement supplémentaire auprès de l'Agence de l'Eau au titre de l'inscription de cette opération de travaux au sein du Contrat de Rivière « Bléone et affluents » 2015-2020, il y a lieu d'examiner à nouveau le montant des travaux à réaliser et le plan de financement selon le tableau ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
TRAVAUX			
Travaux de réhabilitation de la station d'épuration	50 630.00 €	Agence de l'Eau (30 % + 10 % du montant total ht)	25 930.80 €
Divers et imprévus (environ 15 % du montant des travaux)	7 594.50 €	Conseil départemental (30 % du montant total ht)	19 448.10 €
Total travaux	58 224.50 €	Participation communale dont TVA	32 413.50 €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES			
Maîtrise d'œuvre	6 602.50 €		
Total missions compl.	6 602.50 €		
Montant total ht	64 827.00 €		
TVA 20 %	12 965.40 €		
Montant total TTC	77 792.40 €	Montant total TTC	77 792.40 €

Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur ce programme de travaux réajusté et d'approuver le plan de financement rectificatif.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.



4. VOIRIE

- **Impasse des Vignes/Montée des Amandiers/Voie des Amandiers – DETR 2017**

M. Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, rappelle au conseil municipal la délibération D05 du conseil municipal du 11 décembre 2015. Des travaux de voirie devaient être effectués sur l'Impasse des Vignes et la Voie des Amandiers pour aménager la jonction des deux voies communales, créer une collecte des eaux de ruissellement, et surtout assurer la totale sécurité des usagers piétons et automobiles, travaux s'inscrivant dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier de la commune et faisant suite à l'acquisition des parcelles n°A2596 et A2186. L'accord cadre à bons de commande voirie génie civil étant désormais attribué, la réalité des travaux restant nécessaire et ceux-ci n'ayant pas eu de financement sur les crédits DETR 2016, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le montant des travaux de voirie à effectuer et le plan de financement prévisionnel suivants :

Dépenses		Recettes	
Impasse des Vignes	25 768.50 €	État (DETR 2017) (50% du montant ht)	57 500.00 €
Montée des Amandiers	12 422.50 €	Participation communale (dont TVA)	80 500.00 €
Voie des Amandiers	63 786.00 €		
Divers et imprévus	13 023.00 €		
Total ht	115 000.00 €		
TVA 20 %	23 000.00 €		
Total TTC	138 000.00 €	Total TTC	138 000.00 €

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Dénomination des ronds-points communaux**

Il est conseillé de donner un nom aux ronds-points afin de faciliter le repérage et l'information des usagers de la route. Deux ronds-points sont à dénommer. Monsieur le maire propose de baptiser le rond-point situé en bas de l'avenue des Grées « rond-point des Grées ».

Concernant l'autre rond-point, monsieur Yves BLANCHET soumet l'idée de penser à des habitants qui ont eu un rôle important dans la commune et d'éventuellement utiliser leur nom.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés pour le rond-point des Grées.

Concernant le deuxième rond-point, sa dénomination est reportée au prochain conseil.

5. ENSEIGNEMENT – Restauration scolaire - Convention de prélèvements de surface à compter du 1^{er} janvier 2017

Monsieur le maire propose de reconduire pour 2017 la convention passée avec le laboratoire vétérinaire départemental, quartier Saint-Christophe, rue Nicéphore Niepce, BP 9007, 04990 Digne-les-Bains cedex, pour les prélèvements de surface pour la cantine scolaire. En effet, le Département nous accorde une remise


NB

de 19% afin de ne pas augmenter le tarif pour 2017, soit un montant total de 108.01€ ht pour quinze contrôles de prélèvements de surfaces et trois déplacements pour prélèvements d'échantillons.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. PERSONNEL COMMUNAL – Tableau des emplois communaux au 1^{er} janvier 2017

Madame Danielle DAUBE, adjointe déléguée aux ressources humaines et aux affaires sociales, informe le conseil municipal des emplois communaux à compter du 1^{er} janvier 2017 tels que proposés dans le tableau figurant en annexe 2.

Deux emplois ont été supprimés :

- l'emploi de directrice générale des services à temps complet ouvert au seul cadre d'emploi des attachés territoriaux (cat. A) ;
- l'emploi d'assistant(e) à la direction générale des services à temps complet ouvert au seul cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux (cat. B).

Deux emplois ont été créés :

- un emploi de directrice des services / secrétaire de mairie à temps complet ouvert aux cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux (cat. B) et des attachés territoriaux (cat. A) ;
- un emploi d'adjointe à la direction des services à temps complet ouvert aux cadres d'emplois des adjoints administratifs (cat. C) et des rédacteurs territoriaux (cat. B).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les emplois communaux à compter du 1^{er} janvier 2017 tels que présentés, de se prononcer sur les quotas d'avancement de grade applicables aux agents communaux et de maintenir 4 emplois contractuels à temps complet et 1 à temps non complet afin de maintenir si besoin la continuité du service public.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. INFORMATIQUE – Syndicat mixte A.GE.D.I. – Retrait de la commune à compter du 1er janvier 2017

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la commune avait adhéré au Syndicat mixte « Agence de GEstion de Développement Informatique » (A.GE.D.I) par le biais duquel un logiciel d'état civil avait été acquis.

Considérant l'acquisition de nouveaux logiciels métiers, dont celui relatif à l'état civil, monsieur le maire informe le conseil municipal que l'adhésion de la commune au Syndicat mixte A.GE.D.I. n'est plus nécessaire. Il demande au conseil municipal de se prononcer sur le retrait de la commune du Syndicat mixte A.GE.D.I. à compter du 1er janvier 2017.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. ORGANISMES DIVERS – Adhésion à l'Association des Maires Ruraux des Alpes-de-Haute-Provence à compter du 1er janvier 2017

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, propose l'adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux des Alpes-de-Haute-Provence à compter du 1er janvier 2017. Jusqu'à présent, monsieur le maire était adhérent à titre personnel et réglait la cotisation annuelle (110 € en 2016).

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.


NB

9. ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

• VOIRIE – Attribution accord-cadre à bons de commande travaux de voirie communale et de génie civil 2016-2020

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué à la voirie, aux réseaux et à l'environnement, informe le conseil municipal du déroulement de la procédure adaptée relative aux « travaux de voirie communale et de génie civil, programme 2016-2020 », accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur, pour une durée de 4 ans à compter de la notification du marché, avec un minimum de 200 000 € ht.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation : Routière du Midi, le groupement Eiffage-Cosepi, Colas et Imbert. Conformément aux critères pondérés définis dans le dossier de consultation, le choix s'est porté sur le groupement d'entreprises solidaire Eiffage Route Méditerranée Alpes Vaucluse, ZAC du Prieuré, BP 34, 04350 Malijai / Cosepi France, ZAE Espace Bléone, 38 avenue Beau de Rochas 04510 Aiglun dont le mandataire est Eiffage Route Méditerranée Alpes Vaucluse, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

• BATIMENTS – Attribution mission de maîtrise d'œuvre mise en accessibilité des bâtiments et équipements communaux

Monsieur Philippe POULEAU, adjoint délégué à l'urbanisme et aux bâtiments, rappelle au conseil municipal les différentes étapes liées à la mise en accessibilité des bâtiments et équipements communaux.


La première phase de travaux 2016-2017 concerne la mairie, le groupe scolaire, le city stade, le stand de l'aire de loisirs, et l'église du Vieil Aiglun. Une maîtrise d'œuvre s'étant avérée nécessaire pour la réalisation de cette première phase de travaux, une consultation a été organisée sous la forme d'une procédure adaptée. Quatre bureaux d'études ont remis leur proposition. Après analyse de la commission communale « commande publique – bâtiment », la mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée à Acceo, Actiparc II bat. C, Chemin de Saint Lambert 13821 La Penne-sur-Huveaune, pour un montant de 20 900 € ht, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse.

Au début de l'année 2017, est prévue une consultation afin de choisir les entreprises qui réaliseront les futurs travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

• CONTRATS COMMUNAUX A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la signature de plusieurs contrats communaux pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020, chaque contrat signé étant l'offre économiquement la plus avantageuse suite aux consultations effectuées.

Objet du contrat 2017-2020	Titulaire du contrat	Montant annuel
Vérification périodique des installations et équipements techniques	Bureau Veritas Méditerranée 9 rue Docteur Honnorat Immeuble Le Thaïs 04000 Digne-les-Bains	1 519.50 € ht


NB

Vérification des extincteurs	Term.o feu C. Tremellat Le Village 04380 Barras	110.00 € ht
Nettoyage des vitres des bâtiments communaux	DL Nettoyage 52 route du Village 04420 Marcoux	<u>Ecole</u> : 705 € ht pour 3 interventions par an <u>Mairie</u> : 100 € ht par intervention <u>Pôle</u> : 180 € ht par intervention <u>Romarins</u> : 60 € ht par intervention
Entretien des appareils de chauffage et de cuisson	DMC Services Z.A. Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux	1 347.00 € ht

- **FINANCES – Engagements comptables** : voir tableau en annexe 3

- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- PREFET – Enquête publique SMAB travaux restauration et entretien Bléone et affluents
- Me BAUDUCCO et ROTA – Contentieux urbanisme à la Lauze
- AMF – Communiqué sur l’instabilité fiscale
- Invitation marché de Noël à Malijai le dimanche 11 décembre à 10h30.

- **DATES A RETENIR (voir listing M. le maire)**

Séance close à 20h15.

La secrétaire de séance,
Marion BRUNO



Le maire,
Daniel JUGY



TARIFS PUBLICS LOCAUX

Désignation	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Tonne à lisier forfait 1/2 journée	40 € reversés à la commune	40 € reversés à la commune
Tracteur/épareuse/débroussailleuse 1 heure	45 €	45 €
Cimetière		
1 emplacement 30 ans	300 €	300 €
2 emplacements 30 ans	500 €	500 €
1 emplacement 50 ans	500 €	500 €
2 emplacements 50 ans	800 €	800 €
Concession perpétuelle 2/3 places	1 100 €	1 100 €
Concession perpétuelle 4/5/6 places	1 700 €	1 700 €
Case funéraire 30 ans	200 €	200 €
Dépositaire communal	/	/
Salle Henri Rochette		
Été habitants de la commune	130 €	130 €
Hiver habitants de la commune	160 €	160 €
Été habitants hors commune	280 €	/
Hiver habitants hors commune	310 €	/
Été associations de la commune (pour des buts spécifiques à l'association)	0 €	0 €
Hiver associations de la commune (pour des buts spécifiques à l'association)	0 €	0 €
Été associations hors commune (reconnues d'utilité publique)	130 €	130 €
Hiver associations hors commune (reconnues d'utilité publique)	160 €	160 €
Été associations diverses	280 €	280 €
Hiver associations diverses	310 €	310 €
Caution	450 €	450 € + 50 € (nettoyage)
Réseaux		
Participation pour l'assainissement collectif	2 000 €	2 000 €
Place Edmond Jugy		
Habitants de la commune	20 € / manifestation sans mise à disposition des stands	20 € / manifestation sans mise à disposition des stands
Habitants hors commune	50 € / manifestation sans mise à disposition des stands	50 € / manifestation sans mise à disposition des stands
Les saisonnières "Le marché des Aigles"	40 € / manifestation	40 € / manifestation
Marché "Les assés du bio"	20 € / mois	20 € / mois
Cirque	10 € / représentation	10 € / représentation
Commerces ambulants (camions outillage, pizzas, linge de maison, divers, etc.)	5 € / jour	5 € / jour
Forains stands de tirs et autres	10 € pour 2 jours 1/2	10 € pour 2 jours 1/2
Forains manèges enfantins	20 € pour 2 jours 1/2	20 € pour 2 jours 1/2
Forains auto-scooters / gros métiers	50 € pour 2 jours 1/2	50 € pour 2 jours 1/2



PERSONNEL COMMUNAL - EMPLOIS AU 1er JANVIER 2017

	Emplois		Temps de travail hebdomadaire	Emplois créés	Emplois pourvus	Emplois non pourvus	Cadres d'emplois/grades	NBI	
	Fonctions / tâches / missions	Points						Références du décret	n°
Administration / services / secrétariat de mairie / ressources humaines / marchés publics / comptabilité-budgétaires / contentieux / développement, aménagement			Temps complet	1	1	0	Emploi pourvu par un titulaire de l'un des grades du CE des rédacteurs ou des attachés	25	11 - Encadrement service administratif requérant une technicité en matière de gestion : des ressources humaines, des achats et marchés publics, de gestions financière, immobilière et foncière, de contentieux ou d'actions liées au développement et à l'aménagement ...
Services administratifs / adjoint(e) à la direction des services			Temps complet	1	1	0	Emploi pourvu par un titulaire de l'un des grades du CE des adjoints administratifs ou des rédacteurs	/	/
Services administratifs / secrétariat - administration générale - standard - accueil du public			Temps complet	2	1	1	Emplois pourvus par des titulaires de l'un des grades du CE des adjoints administratifs	10	13 - Secrétariat à titre exclusif et avec des obligations spéciales, notamment en matière d'horaires
Services techniques / fonctions polyvalentes = entretien - salubrité - conduite véhicules - tâches techniques sur les équipements			Temps complet	1	1	0	Emploi pourvu par un titulaire de l'un des grades du CE des agents de maîtrise	10	
			Temps complet	3	2	1	Emplois pourvus par des titulaires de l'un des grades du CE des adjoints techniques	10	41 - Fonctions polyvalentes liées à l'entretien, à la salubrité, à la conduite de véhicules et à des tâches techniques dans les communes de moins de 2 000 habitants
Services techniques / fonctions polyvalentes = entretien et salubrité des locaux communaux - restauration et garderie scolaires			Temps complet	3	2	1 en dispo	Emplois pourvus par des titulaires de l'un des grades du CE des adjoints techniques	10	
			Temps non complet 27h/semaine	1	1	0			
Services scolaires / aide maternelle			Temps complet	2	2	0	Emplois pourvus par des titulaires de l'un des grades du CE des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	/	/
/			Temps complet	4	en tant que de besoin	4	Contrat suivant type de besoins	/	/
/			Temps non complet 8h/semaine minimum	1	en tant que de besoin	1	Contrat suivant type de besoins	/	/



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 21/09/2016 au 07/12/2016 :

Fournisseurs	Objet	TTC	Date	SECT°
CARLAVAN	Canalisation eau potable relevé topographique chemin rural	3 000.00 €	24/11/2016	INVEST
TOTAL		3 000.00 €		

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 21/09/2016 au 07/12/2016 :

Fournisseurs	Objet	TTC	Date	SECT°
SUDERIANE	1 onduleur pour les stm	152.40 €	07/11/2016	INVEST
SUDERIANE	1 Repeater pour vidéo projecteurs école	144.00 €	07/11/2016	INVEST
LACOSTE	Fournitures garderie	91.81 €	22/09/2016	FONCT
NEGRO ETS	Grain de riz de déneigement	47.76 €	23/09/2016	FONCT
CEF	Ampoules voyants VMC école	19.44 €	26/09/2016	FONCT
CEF	Lampe à détection vestiaire école	65.40 €	29/09/2016	FONCT
DUPARC	Batterie pour fiat Scudo	134.27 €	01/10/2016	FONCT
LA POSTE LMAX	Lettres suivies 100g et 50g	27.30 €	01/10/2016	FONCT
CEF	Contacteur cloche vieil Aiglun	47.08 €	06/10/2016	FONCT
DESCOURS ET CAB	Fournitures mise en accessibilité des bâtiments	292.25 €	06/10/2016	FONCT
BROSSETTE	Fournitures plomberie 2016	582.74 €	11/10/2016	FONCT
CEF	Piles télécommandes volets roulants mairie	25.44 €	13/10/2016	FONCT
CEF	Lampes vestiaire pc école	70.20 €	13/10/2016	FONCT
SANITEC	Antigel chaudière pole	105.60 €	13/10/2016	FONCT
TMI SARL	Réparation souffleur	158.17 €	13/10/2016	FONCT
FABREGUE	Carte adjoint + encreur empreintes	44.93 €	15/10/2016	FONCT
CEF	Prises école	30.60 €	20/10/2016	FONCT
CDFPT	Intervention archiviste 1 jour	340.00 €	20/10/2016	FONCT
OXYBUL EVEIL JX	Jeux de cartes pour garderie	33.45 €	20/10/2016	FONCT
KING JOUET	Tente avec balles pour garderie	29.99 €	20/10/2016	FONCT
SMDP	Numérisation de 4 plans en noir et blanc	44.26 €	31/10/2016	FONCT
CEGELEC	Pose et dépose décors de Noël	3 480.00 €	31/10/2016	FONCT
LACOSTE	Enveloppes sans fenêtre	21.56 €	31/10/2016	FONCT
LACOSTE	Tableau blanc pour tisanerie	22.96 €	31/10/2016	FONCT
LA POSTE LMAX	Lettres suivies 50 et 100 g	53.60 €	31/10/2016	FONCT
CEF	Piles micro sono du pole	32.87 €	09/11/2016	FONCT
FABREGUE	Enveloppes pour cartes électorales et code électoral	108.21 €	10/11/2016	FONCT
ALPES DETERG	Touilleurs café	4.75 €	24/11/2016	FONCT
GOBILLARD	11 cartons de champagne pour les vœux	990.00 €	24/11/2016	FONCT
AZUR AUTOS	Réparation fiat Scudo suite contrôle technique	224.71 €	30/11/2016	FONCT
TMI SARL	Embout aspirateur feuilles	142.67 €	30/11/2016	FONCT
SAFFAF Gehad	Expertise médicale Valérie Jugy	75.00 €	30/11/2016	FONCT
BARO ELECTRICIT	Remplacement régulateur chauffage de base groupe scolaire	1 254.00 €	30/11/2016	FONCT
MONITEUR	Abonnement mise à jour code marches publics ref 5 1448346	335.00 €	01/12/2016	FONCT
NOCIBE	Cadeau départ en retraite myriam le page	100.00 €	05/12/2016	FONCT

Total**9 332.42 €**

